

Commune de l'hébergement :					
Nom du déclarant :					
Adresse du déclarant :					
Tél du déclarant :					
Email du déclarant :@					

Versement Taxe de Séjour 2019 HÉBERGEMENTS CLASSÉS						
Période: ☐ 1- Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars (versement impératif avant le 10 avril) ☐ 2- Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin (versement impératif avant le 10 juillet) ☐ 3- Du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre (versement impératif avant le 10 octobre) ☐ 4- Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre (versement impératif avant le 10 janvier de l'année N+1)						
Nature de l'établissement : ☐ Hôtel ☐ Camping ☐ Chambre d'hôtes ☐ Meublé ☐ Village Vacances						
☐ Aire de c		☐ Aire de cam	mping-cars		dence de Tourisme	
Classement :	<b>□1</b> ★	□ 2 ★	□3★	□4★	□ 5 ★	
Périd	ode		Nombre de nuitées	Tarif appliqué	Montant collecté	
TOTAL A REVERSER						
Je soussigné (e)déclare avoir reçu pour le compte de l'office de tourisme Sarlat-Périgord Noir, au titre de la taxe de séjour et conformément aux pièces et documents comptables en ma possession, pour la période ci-dessus, la somme de						
Date :/						